

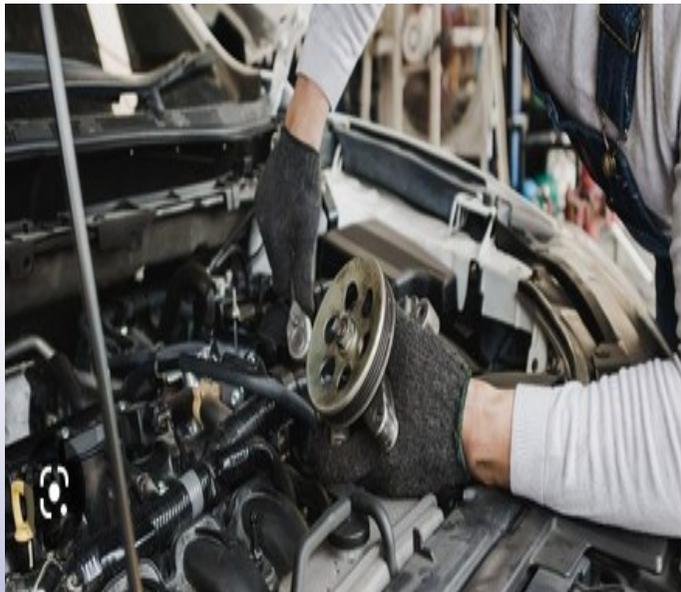
Les principales tâches du titulaire du **CAP MV VP** sont:

- ◆ la maintenance périodique: effectuer les contrôles définis par la procédure, remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits, ajuster les niveaux, effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance
- ◆ le diagnostic : constater un dysfonctionnement, une anomalie; identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux
- ◆ la maintenance corrective: remplacer, réparer régler les sous-ensembles ou les éléments;
- ◆ la réception-restitution du véhicule: prendre en charge le véhicule; restituer le véhicule
- ◆ l'organisation de la maintenance : approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, les équipements et outillages; compléter l'ordre de réparation

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du **CAP MV VP** devra être capable d'actualiser régulièrement ses connaissances et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

POURSUITE D'ETUDES

Bac pro Maintenance des Véhicules
option A : Voitures Particulières



18 bis Boulevard de la République BP 5018
97305 CAYENNE Cedex
☎ : 05-94-28-11-11 📠 : 05-94- 31-96-91
courriel : 9730094p@ ac-guyane.fr
<https://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr>



LYCEE DES METIERS DE LA MAINTENANCE
AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLE
JEAN-MARIE MICHOTTE



CAP
Maintenance des Véhicules
Option A : Voitures Particulières

Entretien courant
Réparation des automobiles
Concessionnaire, succursale, garage,
artisan réparateur indépendant



CAP Maintenance des Véhicules Option A : Voitures Particulières

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du **CAP MV VP** est un technicien ou une technicienne capable de réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ; de participer au diagnostic sur les véhicules ; de réceptionner et restituer le véhicule et de participer à l'organisation de la maintenance.

Dans toutes ses activités, il doit s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ; respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise .

Grille horaire hebdomadaire

Disciplines	Première CAP	Terminale CAP
Total Enseignements professionnels	19	19
Enseignement professionnel de spécialité	11.5	12
Co-intervention Professionnel-Français	1.5	1.5
Co-intervention Professionnel-Maths	1.5	1.5
Réalisation du chef d'œuvre	3	3
Prévention Santé Environnement (PSE)	1.5	1
Total Enseignement général	8.5	8.5
Français Histoire-géographie Enseignement moral et civique	2	2
Mathématiques	1.5	1.5
Langue vivante	1.5	1.5
Arts Appliqués et culture artistique	1	1
Education Physique et Sportive	2.5	2.5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	3.5	3.5



Périodes de Formation en Milieu Professionnel :
12 semaines de PFMP sur les 2 ans

Epreuves d'examens

Epreuves	Coefficient	Mode
EP1: Préparation d'une intervention de maintenance	7 (dont 1 pour la PSE)	CCF
EP2: Réalisation d'interventions sur véhicule	7	CCF
EG1: Français / Histoire-Géographie / Enseignement Moral et Civique	3	CCF
EG2: Mathématiques / Sciences Physiques / Chimie	2	CCF
EG3: Education Physique et Sportive	1	CCF

Prérequis attendus

- Esprit logique
- Rigueur, méthode, précision
- Habileté manuelle et rapidité
- Bonne résistance physique
- Facilité à s'exprimer et à argumenter
- Bonnes bases en mathématiques et sciences physiques



Apprentissage

L'apprentissage est une formation en alternance qui associe des périodes chez un employeur et des enseignements dispensés au lycée Jean Marie MICHOTTE.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans de nationalité française peut devenir apprenti tout en poursuivant ses études dans notre Unité de Formation d'Apprentis.

Il prépare un métier dans l'entreprise qu'il a trouvée et avec laquelle il a signé un contrat d'apprentissage.

Il perçoit un salaire et cotise pour sa retraite.

Il arrivera sur le marché du travail avec une première expérience professionnelle.

QR code à transmettre à toute structure souhaitant embaucher un apprenti

<https://forms.office.com/r/TNHNMLMgn2>

